

Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget tenue à la salle du conseil le 13 janvier 2026 à 19 h

Sont présents : M^{me} Nathalie Wilson, conseillère
M^{me} Catherine Larose, conseillère
M^{me} Juliette Rochman, conseillère
M^{me} Caroline Quesnel, conseillère
M. Élie Forest, conseiller
M. Michel Berichon, conseiller

Ainsi que : M^{me} Audrey Caza, Directrice générale
M^{me} Camille Primeau, Greffière

Formant quorum sous la présidence du maire, Charles Meunier.

Ouverture de la séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance, formant quorum, la séance est déclarée ordinairement constituée à 19 h 00.

Constatation que l'avis de convocation a été signifié tel que requis

Conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, les membres du conseil constatent et confirment que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été dressé et signifié à tous les membres du conseil.

2026-01-001

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE la présente séance du conseil est régie par les dispositions de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Charles Meunier et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Constatation que l'avis de convocation a été signifié
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des prévisions budgétaires – Exercice financier 2026
5. Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2026, 2027 et 2028
6. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 426-2026 décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2026
7. Période de questions allouée aux citoyens exclusivement sur le budget 2026, le PTI et le projet de règlement numéro 426-2026
8. Clôture de la séance

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2026-01-002

Adoption des prévisions budgétaires – Exercice financier 2026

CONSIDÉRANT l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes* ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil reconnaissent avoir reçu une copie des prévisions budgétaires et avoir eu l'occasion de les étudier et de les travailler en séance de travail ;



Initiales du maire
Initiales du greffier ou greffier
adjoint

Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget tenue à la salle du conseil le 13 janvier 2026 à 19 h

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Charles Meunier et résolu que les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 soient adoptées comme suit :

BUDGET 2026

REVENUS

TAXES GÉNÉRALES ET PAR SECTEUR	14 404 216 \$
EN LIEU DE TAXE	1 553 290 \$
REVENUS DE SOURCE LOCALE	837 512 \$
TRANSFERTS ET AFFECTATIONS	710 893 \$
IMPOSITION DE DROITS	1 255 800 \$
TOTAL DES REVENUS :	18 761 711 \$

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2 851 127 \$
Conseil municipal	324 552 \$
Cour municipale	25 000 \$
Gestion financière et administrative	1 825 414 \$
Greffe	475 160 \$
Évaluation	70 436 \$
Gestion du personnel	107 025 \$
Autres dépenses (conciergerie)	23 540 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	4 863 617 \$
Police	2 145 706 \$
Sécurité incendie	2 508 946 \$
Sécurité civile	197 715 \$
Contrôle des animaux	11 250 \$
TRANSPORT	4 134 646 \$
Voirie	2 122 678 \$
Déneigement	1 540 650 \$
Éclairage public	35 200 \$
Circulation	115 500 \$
Transport en commun	320 618 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	2 471 794 \$
Distribution eau potable	532 936 \$
Réseaux d'égout	530 124 \$
Programme des fosses septiques	112 200 \$
Gestion des matières résiduelles	1 234 685 \$
Amélioration des cours d'eau	7 849 \$
Environnement	54 000 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	1 150 179 \$
Service de l'urbanisme	797 241 \$
Promotion et développement économique	186 348 \$
Espaces verts et embellissement	166 590 \$



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget tenue à la salle du conseil le 13 janvier 2026 à 19 h

LOISIRS ET CULTURE		2 159 208 \$
Centre communautaire	188 515 \$	
Patinoires	19 330 \$	
Piscine et accès à l'eau	10 600 \$	
Parcs et animations	654 525 \$	
Sentier de l'Escapade	390 735 \$	
Évènements spéciaux	86 000 \$	
Administration des loisirs	434 610 \$	
Bibliothèque	345 590 \$	
Autres activités culturelles	29 303 \$	
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE (logement social)		64 998 \$
FRAIS DE FINANCEMENT		551 356 \$
TOTAL DES DÉPENSES		18 246 925 \$
EXCÉDENT AVANT CONCILIATION		(514 786) \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		(712 882) \$
Remboursement de capital sur la dette	1 227 668 \$	
Remboursement du fonds de roulement et réserves	217 299 \$	
Investissements nets	0 \$	
Affectation des fonds réservés	(394 061) \$	
Appropriation surplus libre	(536 120) \$	
EXCÉDENT DE L'EXERCICE		0 \$

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2026-01-003

Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2026, 2027 et 2028

CONSIDÉRANT l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes* ;

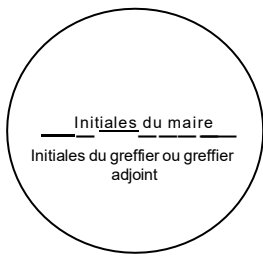
CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil reconnaissent avoir reçu une copie du programme triennal d'immobilisations 2026, 2027 et 2028 et avoir eu l'occasion de l'étudier et de le modifier en séance de travail ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Charles Meunier et résolu que le Programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028 totalisant des dépenses de l'ordre de 31 681 971 \$ soit adopté et que lesdites dépenses soient réparties comme suit :

2026	7 571 121 \$
2027	7 049 650 \$
2028	17 061 200 \$

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget tenue à la salle du conseil le 13 janvier 2026 à 19 h

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 426-2026 décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2026

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, il est par la présente donné un avis de motion par le maire, Charles Meunier, que sera adopté, à une séance subséquente le règlement numéro 426-2026 décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2026.

Le projet de règlement est également déposé à la présente séance.

Période de questions allouée aux citoyens exclusivement sur le budget 2026, le PTI et le projet de règlement numéro 426-2026

Le maire, Charles Meunier, invite les personnes intéressées à poser des questions sur les sujets à l'ordre du jour.

2026-01-004 Clôture de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Caroline Quesnel et résolu que la présente séance soit clôturée à 20 h 47.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

Original signé au livre des PV

Charles Meunier
Maire

Charles Meunier
Maire

Original signé au livre des PV

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA
Greffière

Camille Primeau
Greffière